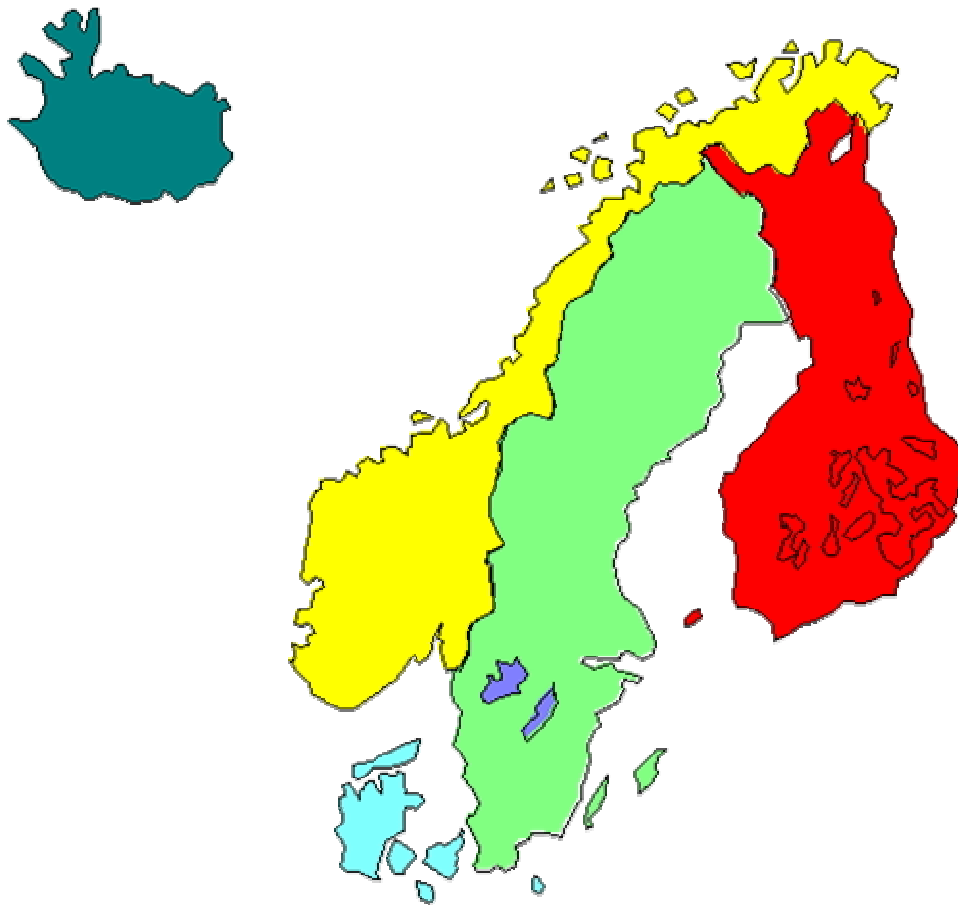


GEOPOLITIQUE



**LES PAYS NORDIQUES**

**OU**

# L'IMPOSSIBLE EMERGENCE D'UN ENSEMBLE REGIONAL

Lieutenant-colonel Jean-Jacques TOUTOUS

Division D

G  
r  
o  
u  
p  
e  
  
D  
5

## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION.

1. L'UNITE DES PAYS NORDIQUES : UNE ILLUSION GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE.

11. Quelle représentation pour les pays nordiques ?

12. Les leçons de l'histoire.

13. Une multitude de statuts.

## 2. DES ESSAIS INFRUCTUEUX D'ORGANISATION REGIONALE.

21. Le projet avorté d'Alliance nordique.

22. Le Conseil nordique.

23. Le Nordek et l'Association européenne de libre-échange.

## 3. LA "NOUVELLE DONNE" DES ANNEES QUATRE-VINGT DIX IMPOSE AUX PAYS NORDIQUES LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION INDIVIDUELLE.

31. La nouvelle donne des pays nordiques.

32. La recherche d'une dynamique nouvelle.

33. Prendre part à la construction de l'Europe.

CONCLUSION.

\* \*

\*

ANNEXE 1 : Carte des pays du Norden.

ANNEXE 2 : Données chiffrées.

ANNEXE 3 : La Hanse, un exemple historique de coopération baltique.

ANNEXE 4 : La neutralité de la Suède et de la Finlande.

LES PAYS NORDIQUES

OU L'IMPOSSIBLE EMERGENCE D'UN ENSEMBLE REGIONAL

---

Les pays nordiques sont en général mal connus. Ils constituent habituellement un ensemble à "géométrie variable" dans lequel chacun inclut ou omet tel pays au gré de ses connaissances les plus diverses. Partant, il s'avère que l'Islande est surtout connue pour ses geysers, la Norvège pour son saumon, la Suède pour son style gustavien, la Finlande pour ses coureurs automobiles.

Que faut-il entendre tout d'abord par pays nordiques ? Ils ne sont pas l'Europe du nord, qui englobe la Grande-Bretagne. Ils débordent la Scandinavie, qui comprend seulement trois Etats, la Norvège, la Suède et le Danemark. Ils s'appellent eux-mêmes le Norden. Etymologiquement, ce mot désigne cinq pays : la Norvège, la Suède, le Danemark, l'Islande et la Finlande et les territoires qui leur sont associés. C'est la définition retenue pour cette étude.

Pourquoi les pays nordiques demeurent-ils si méconnus ? En premier lieu il y a peut-être l'histoire, car cette région septentrionale n'éveille aucun souvenir chez les pays de l'Europe du sud, tournés traditionnellement vers la Méditerranée et leurs anciennes colonies. En second lieu, il y aurait la culture. Elle demeure peu répandue - en dehors de quelques banalités - et diffuse souvent l'image de sociétés austères, complexes, impénétrables. Ainsi, les oeuvres d'Ibsen en littérature, de Bergman pour le cinéma.

Mais la raison majeure est de nature politique : ils n'ont jamais pu se faire reconnaître sur la scène politique internationale en tant qu'entité régionale, douée d'une personnalité propre. Les tentatives n'ont certes pas manqué ; cependant, sous le coup de dissensions internes ou d'événements extérieurs, leurs efforts ne se virent jamais couronner de succès. Il semble qu'en dépit de conditions en apparence favorables, les pays nordiques soient dans l'incapacité de réaliser leur union et qu'ils sont condamnés, s'ils désirent jouer un rôle politique, de s'intégrer dans un ensemble régional plus vaste.

L'union impossible, il faut tout d'abord en rechercher les causes dans la géographie et l'histoire car si les apparences montrent que ces domaines constituent des atouts pour les pays nordiques, ils se révèlent en définitive porteurs d'illusions. Ensuite, il convient d'analyser les tentatives de rapprochement faites depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale pour souligner que l'échec vient aussi bien de l'intérieur du Norden que de l'extérieur, la confrontation est-ouest. Enfin, il apparaîtra qu'aujourd'hui toute velléité d'union est définitivement abandonnée sous le coup du nouveau contexte économique et social des années quatre-vingt dix, au profit d'un rapprochement avec l'Union européenne.

## I. L'UNITE DES PAYS NORDIQUES : UNE ILLUSION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE.

Il est courant de parler des pays nordiques comme d'un ensemble homogène. La méconnaissance de leurs caractères fondamentaux est sans doute à l'origine de cette perception erronée.

### 11. Quelle représentation pour les pays nordiques ?

L'unité des pays nordiques ne recouvre aucune réalité géographique.

Définir les pays nordiques est moins facile qu'il n'y paraît. En effet, le critère ethnique et linguistique n'y résiste pas : la Finlande n'est pas nordique mais finno-ougrienne et le finlandais appartient au même groupe que l'estonien, le hongrois ou le morave. La géographie physique ne suffit pas non plus car réduire ces pays à la péninsule scandinave n'est guère satisfaisant. Le Danemark, l'Islande, les îles Féroé, le Groenland et les îles Aland ne font pas partie de ce grand massif de terrains anciens. Les diverses représentations cartographiques témoignent d'ailleurs de cette difficulté à circonscrire la zone : au début du XXe siècle, le Finlandais William Ramsay incluait dans cette région la Carélie et la presqu'île de Kola, au nord de la Russie. Les Soviétiques, pour leur part, considéraient que les pays nordiques ne formaient qu'une branche d'un vaste ensemble continental s'étendant jusqu'à l'Oural.

Pour trouver un lien entre ces pays, il faut recourir à la vision des peuples nordiques eux-mêmes : c'est davantage du côté de la mer et non d'un lien terrestre que provient leur unité. Ils forment un monde maritime et insulaire. La mer constitue un lien et jamais un obstacle. Ainsi, une représentation simple, dans laquelle l'Atlantique nord tient une place prépondérante, désigne les pays nordiques comme un ensemble allant du Groenland à la Finlande. Elle est adoptée aujourd'hui par le Conseil nordique.

Mais, pour satisfaisante qu'elle soit, elle n'en constitue pas moins une illusion du point de vue de la géographie : la capitale de l'Islande, Reykjavik, ne se trouve-t-elle pas à 2000 km d'Oslo, en Norvège ?

## 12. Les leçons de l'histoire.

Vers l'an 1200, les frontières des principaux royaumes de l'Europe du nord reflétaient à peu de choses près celles des pays nordiques d'aujourd'hui. Paradoxalement, l'indépendance de ces Etats est récente.

Les pays du Norden se démarquent du reste de l'Europe parce qu'ils n'ont pas subi l'influence romaine et qu'ils n'ont pas été atteints par l'Empire carolingien ni par la féodalité. De plus, ils demeurèrent longtemps hors du monde chrétien (les premières conversions datent de l'an 700). Si l'histoire explique ces traits communs, elle explique également leurs réticences à s'unir.

Les nations scandinaves contemporaines sont les héritières de la formation et la décomposition de trois royaumes, la Norvège, le Danemark et la Suède. En 1323, au cours d'une croisade contre les païens de l'est, la Suède annexe la Finlande ; elle restera suédoise jusqu'en 1809. Au XIVe siècle, la Scandinavie connut une brève période d'unité et de calme, mais très vite, une division aboutit à la formation de deux royaumes, rivaux permanents dans la lutte pour l'hégémonie en mer Baltique : le royaume de Danemark, comprenant le Groenland, les îles Féroé, l'Islande, la Norvège, et le royaume de Suède, qui englobe la Finlande. Au XVIe et au XVIIe siècles, ce dernier se transforma en un empire s'étendant au-delà de la Baltique, jusqu'en Lettonie et en Estonie.

A l'issue des guerres napoléoniennes, le royaume de Suède perdit la Finlande au profit de la Russie et reçut la Norvège en compensation, en 1814. Celle-ci ne devint indépendante qu'en 1905 sous la forme d'un royaume constitutionnel, et la Finlande en 1917. Enfin, l'Islande ne se détacha de la tutelle danoise qu'en 1944.

Les pays nordiques sont donc de vieilles nations, mais de jeunes Etats. Du passé, il ressort deux sentiments qui s'entremêlent constamment : un sentiment de nationalisme assez marqué et un sentiment d'appartenir à une famille scandinave. Pour autant, la notion d'union n'est pas populaire aujourd'hui dans le Norden, notamment en Norvège qui s'est trouvée par deux fois en position de dominée au cours de son histoire.

### 13. Une multitude de statuts.

Les pays nordiques ne présentent pas une façade politique monolithique. La multitude de leurs statuts et de leurs appartenances témoigne de la volonté de chacun d'entre eux d'assumer un destin individuel et rend par voie de conséquence toute union réellement impossible.

A l'intérieur même du Norden, trois territoires jouissent d'un statut d'autonomie : le Groenland et les îles Féroé, qui ressortissent du Danemark, et les îles Aland, qui dépendent de la Finlande. Sans être véritablement des acteurs majeurs, ils constituent néanmoins des entités dont les pouvoirs publics doivent tenir compte.

En ce qui concerne la participation à la vie internationale, le tableau ci-dessous résume les différentes appartenances des Etats nordiques. Réunir ces pays en une seule entité relève du défi, notamment en raison de la présence de pays neutres. La neutralité pose naturellement de grandes difficultés pour faire coïncider des intérêts politiques et économiques dans la mesure où la question de la défense, ou du moins de la sécurité, demeure sous-jacente en permanence.

	ONU	OSCE	OTAN	UEO	NEUTRE	UE	AELE
DANEMARK	oui	oui	oui	Observateur		oui	
ISLANDE	oui	oui	oui	Associé			oui
FINLANDE	oui	oui		Observateur	oui	oui	
NORVEGE	oui	oui	oui	Associé			oui
SUEDE	oui	oui		Observateur	oui	oui	

Les pays nordiques sont tiraillés en permanence entre deux attitudes. D'une part, éviter d'aliéner leurs intérêts nationaux, qui est une réaction naturelle de tous les Etats mais encore plus marquée chez ceux dont l'indépendance est récente. D'autre part, éviter la marginalisation en participant au concert des nations par le biais des

organisations internationales ou par le jeu des alliances. La diversité de leurs statuts et de leurs appartenances l'illustre parfaitement.

Toutefois, le maintien pour l'une ou l'autre de ces deux attitudes, tout comme l'absence de convergence sur les buts politiques ultimes concrétisée par l'abandon d'une part de souveraineté constitue le frein majeur à l'émergence d'un ensemble régional. Quelques tentatives de dépassement de ces divergences ont existé mais les efforts ont toujours échoué sur les intérêts fondamentaux.

## 2. DES ESSAIS INFRUCTUEUX D'ORGANISATION REGIONALE.

L'attrait successif de l'Alliance atlantique puis de la Communauté européenne sur les pays nordiques, l'une offrant la sécurité et l'autre la prospérité, a gêné voire empêché le développement de la coopération régionale dans cette partie de l'Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

### 21. Le projet avorté d'Alliance nordique.

Au début de la guerre froide, en 1948, la Suède avait pris l'initiative de lancer le projet d'une Alliance nordique défensive (Suède, Danemark, Norvège). Mais cette dernière avait insisté pour que l'alliance nordique établisse des liens militaires avec l'ouest. Devant le refus de Stockholm, qui envisageait une Alliance indépendante de l'ouest et de l'est, Oslo se retira des négociations. Suivie par le Danemark, la Norvège participa alors à la création de l'Alliance atlantique en 1949. Le projet d'organisation régionale sécuritaire des pays nordiques avait vécu.

### 22. Le Conseil nordique.

Les contacts noués autour du projet d'Alliance défensive jetèrent les bases d'une coopération et permirent toutefois de mettre sur pied en 1952, avec l'Islande, un

organisme qui perdure aujourd'hui : le Conseil nordique. Prudente à l'égard de l'Union soviétique, la Finlande n'avait rejoint le Conseil qu'en 1955 sous réserve qu'il ne s'occupe ni de politique étrangère ni de défense.

Le Conseil nordique se résout actuellement à n'être qu'un organisme de concertation, ses objectifs sont essentiellement économiques et sociaux. Son action a permis notamment l'harmonisation des législations sociales, l'établissement d'un marché unique du travail, la signature d'accords facilitant les échanges culturels, les communications, la protection de l'environnement. Mais, privé de la possibilité de représenter les intérêts du Norden sur la scène internationale en matière de défense, d'économie et de politique extérieure, il ne peut être considéré comme la pierre angulaire d'une organisation régionale naissante.

### 23. Le Nordek et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

En 1958, les pays nordiques ont tenté de constituer une union économique par réaction au traité de Rome de 1957 instituant la Communauté économique européenne (CEE) : le Nordek. Après de nombreuses tractations, l'initiative a échoué. Les causes étaient principalement de deux ordres. Tout d'abord, la Finlande marqua son opposition pour des motifs propres à sa politique extérieure. Ensuite, le manque de complémentarité des économies de l'époque ne plaçait pas l'entreprise sous de bons auspices.

L'année suivante, à l'instigation de la Grande-Bretagne, naît l'Association européenne de libre-échange (AELE) créée par la convention de Stockholm du 20 novembre 1959. Elle réunit sept pays : la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Suisse, le Portugal, le Danemark, la Suède et la Norvège. L'Islande y fait son entrée en 1970 et la Finlande, associée depuis 1961, en devient membre à part entière en 1986. Son but est de

développer le libre-échange des produits industriels entre les participants. Mais l'AELE, qui déborde largement du cadre du Norden, constitue une zone de prospérité qui se vide progressivement de l'intérieur. En 1972, la Grande-Bretagne et le Danemark quittent l'association pour intégrer la CEE, puis le Portugal en 1986. Soucieux de bénéficier du marché de la Communauté, l'AELE entreprend alors un rapprochement avec la CEE qui débouche finalement sur l'accord d'octobre 1991 instaurant un Espace économique européen (EEE) entre les deux organisations.

L'AELE continue de se vider. En 1995, la Suède et la Finlande adhèrent à l'Union européenne. Ce mouvement a pour conséquence de scinder les pays nordiques en deux groupes : le premier (Danemark, Suède, Finlande) se rapproche du continent, l'autre (Norvège, Islande, Groenland, îles Féroé) demeure maritime et insulaire.

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les pays du Norden ont multiplié les initiatives pour former un ensemble régional susceptible de rivaliser avec les intérêts européens du sud ou de peser sur le cours des événements politiques. En vain. L'union échoue dès qu'elle empiète sur les intérêts fondamentaux des Etats : la défense et la sécurité, l'économie, la politique extérieure. La solution pourrait-elle venir de la fin de la guerre froide ?

### 3. LA "NOUVELLE DONNE" DES ANNEES QUATRE-VINGT DIX IMPOSE AUX PAYS NORDIQUES LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION INDIVIDUELLE.

Le changement du contexte géostratégique du début de la décennie quatre-vingt dix a imposé aux pays nordiques, comme aux autres régions concernées par la fin de la guerre froide, une rédefinition de leur rôle dans un monde devenu multipolaire. Après l'échec des tentatives d'union des années précédentes, et en dépit d'un regain de la coopération en mer Baltique, l'avenir des pays nordiques se joue sur des décisions individuelles des Etats.

#### 31. La nouvelle donne des pays nordiques.

- La fin de la guerre froide a laissé les pays nordiques désarmés.

Pendant un demi-siècle, la guerre froide a servi les intérêts de l'Europe de nord. Certes, elle a compromis l'émergence d'une organisation régionale, mais l'existence en son sein de membres de l'Alliance atlantique et de pays neutres, dont l'un - la Finlande - ne pouvait agir en toute indépendance vis-à-vis de l'Union soviétique, l'a transformée en une enceinte privilégiée des relations est-ouest : zone de séparation, zone tampon, zone de basse pression, elle a reçu tous les qualificatifs possibles. Son importance stratégique et diplomatique dépassaient alors son poids réel sur la scène politique internationale.

La guerre froide terminée, les pays nordiques ont vu l'intérêt pour leur région diminuer. Les Etats-Unis ont retiré la majeure partie de leurs troupes du Groenland et d'Islande en raison de la perte d'intérêt stratégique de la zone, le rôle de médiateur des états neutres s'est révélé caduc, l'Allemagne réunifiée s'annonce comme la puissance dominante de la Baltique. En outre, le nouveau contexte pèse d'un poids différent sur

les pays le Norden. Si le Danemark, l'Islande et la Norvège demeurent solidement amarrés à l'Alliance atlantique, en revanche la Suède et la Finlande se posent la question de la pertinence de leur statut de neutralité. Simultanément, de nouvelles menaces apparaissent, qui ne laissent pas d'inquiéter les Etats : la pollution de l'environnement (la mer Baltique), le nucléaire militaire et civil (les bases de sous-marins nucléaires de la presqu'île de Kola), les centrales électriques de la Russie du nord - dont aucune n'est jugée sûre par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'immigration clandestine, les criminalités transnationales.

- la crise du modèle social nordique.

L'image des "pays nordiques, pays avancés" trouve son origine dans le modèle social nordique. Celui-ci s'est bâti au cours du règne exceptionnellement long de la social-démocratie, au pouvoir depuis les années trente. La coopération sociale, fortement réglementée et structurée, a permis le développement de l'Etat-providence (active welfare state), sensé incarner le socialisme sans l'échec économique, la démocratie sans le désordre.

Ce système a remarquablement fonctionné dans un contexte de croissance économique mondiale. Son coût élevé pèse peu sur les entreprises car l'état en assure le financement au prix de prélèvements obligatoires très lourds. Les premiers signes d'essoufflement apparaissent après 1980. Conjointement avec la dégradation de la conjoncture économique mondiale, la situation intérieure des pays nordiques se détériore : début du chômage, creusement des déficits publics, prélèvements jugés

excessifs. En 1993, l'économie suédoise est en récession pour la troisième année consécutive, le taux de chômage atteint 13% de la population active, 19% en Finlande. Les gouvernements sociaux-démocrates perdent le pouvoir et les conservateurs instaurent des politiques d'austérité. Le Danemark le premier a opéré ce virage à droite dès 1982. Il n'intervient qu'en 1991 en Suède avec l'élection de Carl Bildt et en Finlande avec l'arrivée du premier ministre Esko Aho.

Les pays nordiques ont tous été très secoués par la remise en cause de leur système social sous le coup des économies affaiblies. Néanmoins, les économies commencent leur redressement dès 1994.

Ces difficultés internes ajoutées à la perte de leur rôle stratégique conduisent les pays nordiques à choisir une voie individuelle propice aux intérêts nationaux. D'union, d'organisation régionale, il ne semble plus question. Leurs regards se tournent à plusieurs reprises vers l'Europe qui paraît offrir les meilleurs débouchés économiques dont ils ont besoin.

Cependant, sous prétexte de conserver un modèle social avantageux, d'échapper à la bureaucratie de Bruxelles ou de conserver leur souveraineté entière, certains cultivent encore le secret espoir de voir le Norden s'organiser en un ensemble régional.

### 32. La recherche d'une dynamique nouvelle.

-

La fin de la guerre froide a fait de cette zone de séparation une zone de coopération. Deux initiatives de coopération sont actuellement en cours.

-

- Le Conseil baltique.

Fondé en mars 1992, après la chute des régimes communistes et l'indépendance des pays baltes, il réunit les neuf pays riverains (Suède, Finlande, Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Allemagne, Danemark) plus la Norvège. L'Islande n'en fait pas partie. Il s'agit d'un organe destiné à stimuler la collaboration sur les plans

économique, technique et culturel dans le but d'aider les pays ex-communistes à progresser vers la démocratie et l'économie de marché. Par ailleurs, des actions urgentes sont entreprises : la lutte contre la pollution de la Baltique, l'une des mers les plus saturées du globe en produits toxiques et la sécurité des installations nucléaires civiles et militaires, russes notamment.

La coopération en mer Baltique peut-elle déboucher sur une nouvelle Hanse ? Certainement pas. Les pays en présence recherchent avant tout un moyen de stabiliser la zone au travers des échanges économiques et techniques.

-

- La région euro-arctique de la mer de Barents.

Au mois de janvier 1993, la Commission européenne, la Russie et les pays nordiques signent une déclaration de coopération et créent "la région euro-arctique de la mer de Barents", aux confins de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et de la Russie. Elle permet, à des pays dont les frontières étaient auparavant fermées, d'instaurer une relation de confiance et d'intégrer la Russie aux structures européennes. Les territoires qui bordent la mer de Barents possèdent de grandes réserves de ressources naturelles (minerais, bois) et la mer recèle d'importants gisements de pétrole et de gaz.

Ces deux exemples du renouveau de la coopération dans la zone nordique illustrent la démarche actuelle des pays nordiques : créer dans leur région les conditions du dialogue et du rapprochement. Ils favorisent la coopération internationale dont les retombées intéressent une région beaucoup plus vaste, l'Europe entière, car dans le grand nord se situent les seules frontières entre l'Espace économique européen et la Russie (Norvège/Russie, Finlande/Russie). Il ressort de ces initiatives un fort besoin de sécurité. Le "vide sécuritaire" laissé par la fin de la guerre froide et la montée des menaces nouvelles précédemment évoquées poussent les pays nordiques à regarder vers l'Union européenne, institution clé de l'avenir européen.

### 33. Prendre part à la construction de l'Europe.

L'Union européenne (UE) représente un pôle de prospérité actuellement en Europe.

Individuellement, les pays nordiques ont adhéré à l'UE. Le premier d'entre eux fut le Danemark en 1972 puis la Suède et la Finlande en 1995. L'Islande s'y refuse en raison des conditions qui pourraient lui être imposées en matière de pêche, sa richesse principale. Quant à la Norvège, elle a décidé par référendum de ne pas y adhérer en novembre 1994, bien qu'elle ait déposé quatre demandes d'adhésion dans les années précédentes.

Les apports des pays du Norden à l'UE sont multiples. En choisissant de participer à la construction d'un autre ensemble régional, ils désirent apporter la moralisation de la vie politique, la démocratie (les relations entre les électeurs et les élus sont généralement empreintes de confiance et très directes dans les pays nordiques), l'égalité de sexes, le modèle social. Ils disposent tous d'un niveau de vie supérieur au niveau moyen européen.

Mais ce qui a surtout motivé les adhésions, c'est la perspective de redynamiser les économies. Les cinq pays nordiques ont rapidement tiré les leçons de leurs déboires économiques en imposant des politiques d'austérité. Les finances publiques ont été assainies : le déficit budgétaire de la Finlande atteindra 1% en 1998 ! La Suède, dont le déficit dépassait les 10% il y a quatre ans, connaîtra un budget équilibré pour la première fois depuis dix ans. Le Danemark affichera quant à lui un excédent et la Norvège, grâce à ses richesses pétrolières, n'a plus de dette extérieure. Pour ces quatre pays, la croissance économique devrait s'échelonner entre 2 et 5% en 1998. Ils satisferont tous aux critères de la monnaie unique (y compris la Norvège), mais seule la Finlande a clairement exprimé son souhait d'adhérer à l'union économique et monétaire (UEM) en 1999.

L'Union européenne c'est aussi la sécurité.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, les difficultés soulevées par l'entrée des pays nordiques sont liées au statut des neutres. En effet, l'entrée dans l'UE suppose une adhésion sans restriction aux traités. Or, le traité de Maastricht jette les bases, dans son article J4, d'une politique extérieure et de sécurité commune (PESC), devant déboucher à terme sur une défense européenne commune. L'entrée des pays neutres dans l'UE rend difficile, voire impossible une bonne application de cet article. Deux philosophies politiques s'affrontent sur son contenu : les pays nordiques, plutôt pacifistes par tradition, qui affirment n'être tenus qu'à des actions

diplomatiques et les pays de l'Europe du sud, partisans d'une défense militaire commune. La question fondamentale qui est posée est : quelle part les pays neutres sont-ils prêts à prendre à la défense de l'Europe ?

Les pays nordiques se tournent vers l'union européenne dans une démarche individuelle visant principalement à développer leurs intérêts économiques. Si le volet sécuritaire de l'UE ne pose pas de réel problème aujourd'hui dans la mesure où les avancées dans ce domaine ont été peu significatives, il faut s'attendre à de sérieuses controverses quand il s'agira de passer de l'abstraction à celui des réalisations.

\* \*

\*

Si, par le passé, les pays nordiques n'ont jamais trouvé le moyen de s'unir, c'est-à-dire d'adopter une position commune sur les intérêts fondamentaux de la défense, l'économie, la politique étrangère, c'est qu'ils ne possèdent pas foncièrement de complémentarités. Les affinités culturelles, la proximité géographique, l'histoire, ne suffisent pas à construire une entité cohérente dès lors que la volonté politique n'existe pas. L'union passe nécessairement par des abandons de souveraineté auxquels les pays du Norden n'étaient sans doute pas prêts.

Une seule période, la guerre froide, a permis au Norden d'être considéré comme un ensemble homogène mais uniquement par réaction à un ordre mondial qui les plaçait dans une position stratégique essentielle. Pour autant, sa capacité d'action n'avait jamais été aussi réduite.

Aujourd'hui, la recherche d'une union des pays nordiques n'est plus à l'ordre du jour. La solution retenue privilégie le destin individuel de chacun de ces pays. Ils cheminent vers l'intégration dans un ensemble plus vaste, l'Union européenne, qui répond davantage à leurs attentes. Tout n'est pas réglé pour autant, car la question épineuse de la défense est un frein à une adhésion sans réserve aux traités de l'Union, notamment le traité de Maastricht. Son règlement se fera dans la durée, en

particulier lorsque les pays neutres auront décidé de modifier leur statut, voire de l'abandonner.

A la lumière de leur histoire, il n'est pas faux d'affirmer que si les pays nordiques n'ont pu trouver en eux-mêmes les moyens de leur union, c'est peut-être parce que leur destin est indissociable de celui du reste de l'Europe.

\* \*

\*

ANNEXE 1

-

LES PAYS DU NORDEN.

---

—



ANNEXE 2

***DONNEES CHIFFREES.***

---

---

	<b>DANEMARK</b>	<b>FINLANDE</b>	<b>ISLANDE</b>	<b>NORVEGE</b>	<b>SUEDE</b>
<b>Capitale</b>	Copenhague	Helsinki	Reykjavik	Oslo	Stockholm
<b>Superficie (en km<sup>2</sup>)</b>	43 070	337 010	103 000	324 220	449 960
<b>Population (en millions)</b>	5,8	5,13	0,27	4,35	8,82
<b>Espérance de vie (en années)</b>	75,1	75,9	78,8	77,2	78,1
<b>PIB (en milliards de \$)</b>	174,7	123,5	7,4	156,1	253,8
<b>Croissance 1996 (en %)</b>	1,8	1,1	2,1	2,6	1,0
<b>PIB par habitant (en \$)</b>	22 271	18 521	23 576	24 177	19 242

<b>Taux d'inflation 1996  (en %)</b>	2,3	0,8	2,6	1,8	-0,4
<b>Taux de chômage 1996  (en %)</b>	5,5	15,0	4,4	4,8	10,6
<b>Importations  (en millions de \$)  dont part de l'UE  (en %)</b>	43 219  68,9	30 690  58,7	2 005  56,6	33 840  70,7	66 600  69,2
<b>Exportations  (en millions de \$)  dont part de l'UE  (en %)</b>	48 772  64,4	38 435  54	1 898  62,1	48 780  77,1	84 480  58,6

### ANNEXE 3

***LA HANSE, UN EXEMPLE HISTORIQUE DE COOPERATION BALTIQUE.***

---

Du XIIIe au XVIIe siècle, La Hanse, organisation transnationale de commerçants, domine le commerce en mer Baltique. Elle connaît son apogée au XVe siècle car les grandes découvertes déplacent ailleurs le centre du commerce européen.

Constituée en ligue (la Ligue hanséatique), elle assure la sécurité du commerce dans la zone. Les fourrures, les céréales, les métaux et le bois venant de Scandinavie se vendent contre les étoffes, le sel, le vin, la cire et le miel, produits de l'Orient. La communauté baltique bénéficie ainsi de fructueux courants d'échanges. Riches et prospères, les principales villes hanséatiques sont Lübeck, Hambourg, Riga, Gdansk, Novgorod et l'île suédoise de Gotland. Ce sont au total 129 villes liées à la Hanse qui s'arrogent le monopole du commerce maritime dans le nord de l'Europe, le long de l'axe Novgorod, Riga, Bruges et Londres. Mais la guerre de Trente ans ruine les villes hanséatiques et réduit le commerce dans la Baltique.

De nos jours, en cherchant à coopérer en vue d'objectifs communs, les pays riverains de la Baltique ne manquent pas d'évoquer la splendeur passée de la Hanse.

\* \*

\*

ANNEXE 4

-

***LA NEUTRALITE DE LA SUEDE ET DE LA FINLANDE.***

---

—

La neutralité de la Suède et de la Finlande ne sont pas de même nature.

La Suède vit en paix depuis 1814. Sa neutralité ne peut se comprendre qu'au regard de l'histoire. C'est par une défaite devant la Russie en 1809 que la Suède fut conduite à la coalition anti-napoléonienne qui allait déboucher sur sa neutralité.

Celle-ci n'est inscrite dans aucun texte de droit et constitue une déclaration volontaire dont la réalité s'est forgée progressivement. Libres de tout lien juridique, les Suédois peuvent, en présence d'un conflit, adopter l'attitude qui leur convient le mieux, sans pour autant prendre parti. Pendant la Première guerre mondiale la Suède s'est abstenue, soucieuse de préserver une égalité de relations entre l'Empire Russe, l'Empire Allemand et l'Angleterre. En 1939, elle conclut des accords commerciaux à long terme avec l'Angleterre et l'Allemagne, dans le but de préserver son indépendance. La Seconde guerre mondiale l'obligea certainement à des compromis mais le statut a pu se maintenir jusqu'à aujourd'hui, et s'inscrire profondément dans le monde nordique. A partir de 1946, la Suède joue l'indépendance et se situe résolument entre l'est et l'ouest.

La neutralité suédoise est avant tout militaire, c'est une non-affiliation à un bloc, ni par traité ni par entente tacite, sur les mesures militaires à prendre en cas de conflit. Elle suppose donc une défense armée suffisamment crédible. La neutralité suédoise n'a pas constitué un modèle exportable vers ses voisins nordiques. Elle repose sur le maintien du statu quo entre les puissances et ne peut s'affirmer que dans le domaine de la sécurité nordique.

La Suède définit elle-même sa position comme celle d'un pays "non allié aux blocs durant le temps de paix afin de rester neutre en cas de conflit."

La Finlande est un Etat récent (1917), dont l'histoire est dominée par ses rapports avec l'URSS. Durant l'entre-deux guerres, l'identité finlandaise s'avère difficile à trouver entre l'attraction germanique et le voisinage direct de l'Union soviétique. Elle devra d'ailleurs composer en permanence avec un parti communiste finlandais influent. A la fin des années trente, la Finlande choisit une orientation scandinave, qui implique une coopération étroite avec la Suède neutre.

En 1939, elle subit les pressions de l'Allemagne et de l'Union soviétique qui convoitent cette zone stratégique. L'alternative se trouve alors clairement posée pour la Finlande : soit la neutralité et la coopération avec les états nordiques, soit un choix entre l'Allemagne et l'Union soviétique. Helsinki choisit la neutralité, mais cela n'empêche pas son invasion par la Russie en 1940. Soutenue par les Allemands, elle

reprënd les armes en 1941 ; elle est définitivement battue par les Russes en 1944. Elle termine ainsi la guerre dans le camp des vaincus.

Elle subit les conditions d'armistice imposées par la Russie et signe avec cette dernière, en 1947, un traité de paix qui garantit ses frontières mais qui lui interdit de conclure des traités d'alliance dirigés contre la Russie. Dans un souci de maintenir la stabilité dans la région et d'apaiser l'URSS, la Finlande refuse le plan Marshall.

Enfin, pour regagner une reconnaissance internationale, elle doit se dédouaner de l'hypothèque allemande, comme l'Autriche dans les années d'après-guerre. La seule voie qui s'offre à elle est la neutralité, garantie par traité (à la différence de la neutralité suédoise), et permettant de conserver son indépendance nationale.

\* \*

\*

#### BIBLIOGRAPHIE

- 
- L'Union européenne. La Revue d'études. Janvier 1995.
  - L'Europe du nord et l'AELE. La Revue d'études. Décembre 1994.
  - La Grande-Bretagne et l'Europe du nord. La Revue d'études. Décembre 1994.
  - L'entrée des pays neutres dans l'Union européenne : conséquences pour la défense de l'Europe. Bulletin d'information du Comité national de liaison défense-armée-nation. n°83. 3e trimestre 1996.
  - Pays nordiques : prospérité et morosité. Le monde en 1998. Courrier international. The Economist Publications.
  - L'année 1996. Le Monde.

- Redesigning Nordic military contributions to multilateral peace operations. Sipri yearbook. Oxford University Press. 1996.
- L'état du monde, édition 1998. Edition La Découverte 1997.
- Dictionnaire de géopolitique. Ouvrage collectif publié sous la direction d'Yves Lacoste. Flammarion. 1995.
- Les pays nordiques et la nouvelle Europe. Reidar Almas. Revue politique et parlementaire. n°978. Juillet 1995.
- La coopération régionale dans le Grand nord européen. Bjorn Tore Godal. La revue de l'OTAN. n°3. Juin 1994.
- La coopération autour de la Baltique : perspectives et initiatives danoises. Hans Haekkerup. La revue de l'OTAN. n°3. Mai 1995.
- L'URSS et la mer Baltique : quelles arrière-pensées ? Werner Dassui. Politique internationale. n°30. Hiver 1985-1986.
- Défense et sécurité d'une Europe élargie. Commission de défense de l'assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Document 1545. Novembre 1996.
- Les modèles sociaux nordiques à l'épreuve de l'Europe. Janine Goetschy. Notes et études documentaires. La Documentation française. n°5001; 1994-16.
- La défense en Europe. Publié sous la direction de Patrice Buffotot. Notes et études documentaires. La Documentation française. n°5011; 1995-6.
- Les neutres, la neutralité et l'Europe. Alain Carton. Fondation pour les études de défense nationale. Dossier 42. 1991.
- A la recherche d'une zone de coopération baltique. Jean-Yves Potel. Le Monde diplomatique. n°450. Septembre 1991.
- S'intégrer en préservant l'autonomie nationale. Helge Hveem. Le Monde diplomatique. n°481. Avril 1994.
- Renaissance de la zone Baltique. Rolf Gauffin. Le Monde diplomatique. n°482. Mai 1994.
- Trois "oui", un "non". Recueil d'articles. Le Monde. Dossiers et documents. n°228. Janvier 1995.

